ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

responsabilité

Question écrite n° 33339

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre appelle l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur la responsabilité sociétale des entreprises. Elle lui rappelle que le Conseil économique, social et environnemental (CESE) a adopté le 26 juin 2013 le projet d'avis visant à promouvoir la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). L'avis formule dix préconisations pour "une promotion active de la RSE" et sa meilleure intégration dans le dialogue sociétal entre parties prenantes. Parmi ces propositions, le CESE appelle à renforcer le *reporting* financier et extra-financier, notamment en prenant mieux en compte l'impact de l'activité sur les populations locales, et en l'étendant aux entreprises non cotées. Enfin, le CESE se prononce pour la consolidation du cadre européen en matière d'information extra-financière. Aussi elle aimerait connaître son sentiment sur la question.

Données clés

Auteur : Mme Marie-Hélène Fabre
Circonscription : Aude (2e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 33339
Rubrique : Entreprises
Ministère interrogé : Économie et finances
Ministère attributaire : Économie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 23 juillet 2013, page 7668
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)